Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Si vous éprouvez des **difficultés techniques avec l'audio**, veuillez vous connecter avec un téléphone fixe ou cellulaire.

- Sous **« Sélectionner la connexion audio »,** choisissez l'une des options suivantes :
  1. **Appelez-moi** ou;
  2. **J'appelle**

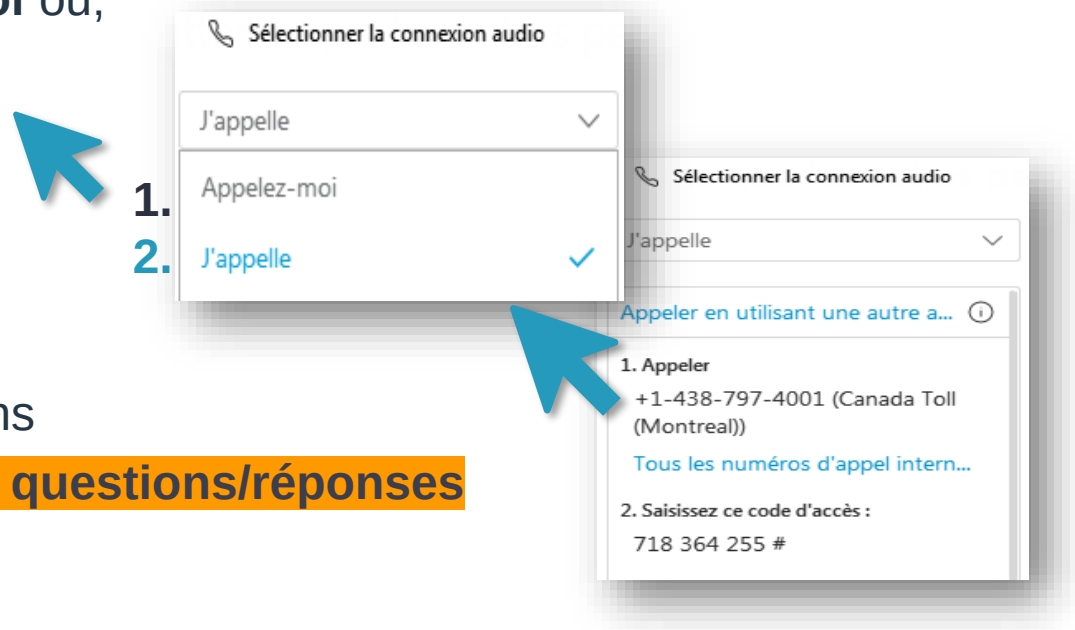

- Suivez les instructions
- **Utilisez la case des questions/réponses pour les questions**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Concours 2026 du volet Transformation

Lettre d’intention de présenter une demande

Webinaire pour les candidats et candidates

Mai 2025

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Contenu du webinaire

1. Calendrier du concours
2. Description de l’occasion de financement
3. Admissibilité et rôles
4. Exigences de la lettre d’intention
5. Critères d’évaluation
6. Processus d’évaluation
7. Politique RTSAP – nouveauté pour le concours de 2026
8. Informations pour les administrateurs et administratrices de la recherche
9. Ressources et questions

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Calendrier du concours

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Calendrier du concours

Étapes du concours

Concours à 3 étapes

1. Avis d’intention de présenter une demande
2. Lettre d’intention de présenter une demande
3. Demande détaillée

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Calendrier du concours

Dates importantes

17 juin 2025	• Date limite de présentation de la lettre d'intention
3 mars 2026	• Date limite de présentation de la demande détaillée (par invitation)
Août 2026	• Annonce des résultats
Septembre 2026	• Date d'entrée en vigueur des subventions

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Description de l’occasion de financement

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Description de l’occasion de financement

Transformation - Objectif

Soutenir des projets de recherche **interdisciplinaires** de grande envergure, dirigés par des Canadiens, qui s’attaquent à un défi de taille et qui ont le potentiel de réaliser des **changements réels et durables**

Le défi que la recherche aborde peut être:

- d’ordre fondamental, et donner lieu à une percée scientifique; ou
- appliqué, et avoir une incidence sur le plan social, économique, environnemental ou de la santé

Le volet vise les projets d’avant-garde de calibre international, faisant appel à l’expertise **mondiale** en recherche lorsque c’est pertinent.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Description de l’occasion de financement

Transformation - Description

Les subventions du volet Transformation soutiendront des projets qui:

1. s’attaquent à un problème ou à un défi **bien défini**;
2. proposent une approche **novatrice de calibre mondial**;
3. sont **interdisciplinaires**; et
4. ont le potentiel d’être **transformateurs**

La recherche transformatrice est définie comme celle pouvant **produire un changement ou un impact important et réel** – un progrès perceptible ou une percée tangible plutôt qu’une avancée progressive.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Description de l’occasion de financement

Transformation

Les subventions du volet Transformation soutiennent des projets de recherche **clairement définis.**

Les subventions Transformation **ne soutiennent pas** des programmes de recherches, des réseaux, ni la mise en place ou le développement d’instituts/centres de recherche.

Les projets qui se concentrent sur l'application de technologies existantes, qui fournissent des analyses de routine, qui collectent des données sans interpréter les mécanismes sous-jacents, ou qui **fournissent une pratique professionnelle ou des services de conseil** (recherche contractuelle) ne sont pas éligibles.

De même, les propositions qui impliquent la mise en place et la gestion opérationnelle d'un institut, d'un groupe formel ou informel de chercheurs, ou qui sont principalement associées à l'acquisition et à l'entretien d'équipements scientifiques **ne seront pas prises en considération.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Description de l’occasion de financement

Transformation 2026 – Valeur et durée

Entre 2 et 4 millions de dollars par an, coûts indirects compris.

Les candidats peuvent en outre inclure dans leur demande de financement totale une somme correspondant à un maximum de 25 p. 100 des coûts directs de la recherche pour couvrir **les coûts indirects.**

Le **budget** doit correspondre aux objectifs du projet.

Les fonds doivent **servir** principalement **aux activités de recherche**, et non à l’acquisition ou à l’entretien d’infrastructures.

Durée: six ans

Une **évaluation à mi-parcours** est obligatoire.

Le nombre de subventions dépend des sommes faisant l’objet des demandes retenues, avec un minimum attendu de six subventions.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Sujet de recherche

Les projets peuvent porter sur des **domaines, thèmes, approches ou disciplines admissibles** au financement des trois organismes subventionnaires (IRSC, CRSNG, et CRSH).

Les projets devraient faire appel à **toute la gamme des disciplines** requises pour l'atteinte des objectifs qu'ils se sont donnés.

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Pour être considéré comme projet interdisciplinaire, le projet de recherche proposé doit intégrer des éléments relevant d'**au moins deux disciplines différentes** (telles qu'elles sont définies par le code à deux chiffres – niveau Groupe de la Classification canadienne de la recherche et du développement).

Les projets **doivent** relever du mandat **d'au moins deux** des trois agences fédérales de financement de la recherche.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Équipe du projet

- Les propositions doivent être soumises par des équipes **d'au moins cinq membres** (à l'exclusion des collaborateurs).
- Les équipes **doivent** comprendre un chercheur principal désigné ou une chercheure principale désignée.
- Les équipes **peuvent** comprendre un nombre illimité de cochercheurs principaux, de cocandidats et/ou de collaborateurs.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Rôles dans l’équipe

Chercheuse principale désignée/ Chercheur principal désigné

- Responsable de la direction du projet et de la coordination des activités proposées
- Produit l’avis d’intention, la lettre d’intention et la demande détaillée dans le portail Convergence et les transmet à l’administrateur de la recherche
- Assume la responsabilité administrative et financière de la subvention

Cochercheurs principaux

- Partagent avec le chercheur principal désigné la responsabilité de la direction des activités proposées
- Les activités de recherche liées au projet peuvent être soutenues par les fonds de la subvention

Cocandidats/Cocandidates

- Participent à la réalisation du projet
- Les activités de recherche liées au projet peuvent être soutenues par les fonds de la subvention

Collaborateurs/Collaboratrices

- Il peut s'agir de toute personne qui contribuera au projet
- Participent à l’exécution des activités de recherche
- Les fonds de la subvention ne peuvent être utilisés pour financer les activités ou les dépenses des collaborateurs

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Équipe du projet

Le **chercheur principal désigné et les membres de l'équipe peuvent œuvrer dans n'importe quelle discipline.**

Le **chercheur principal désigné doit être considéré comme chercheur indépendant** par son établissement d'affiliation principal, qui doit être un établissement canadien ayant obtenu le statut d'admissibilité complète avec les IRSC, le CRNSG ou le CRSH.

Les **autres membres de l'équipe peuvent provenir de n'importe quel secteur** ; toutefois, les cochercheurs principaux et les cocandidats ne peuvent pas être affiliés à un gouvernement ou à une entreprise à but lucratif (cette restriction ne s'applique pas aux collaborateurs).

Les étudiant(e)s à temps plein ou à temps partiel, les boursiers postdoctoraux et les associé(e)s de recherche **ne sont pas admissibles à titre de chercheur principal désigné, de cochercheur principal, ou de cocandidat.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Exceptions

Un **employé du gouvernement fédéral et un professeur auxiliare d'une institution canadienne** dont les étudiants participent dans le projet de recherche peut être un cocandidat, mais son utilisation des fonds se limite aux salaires ou allocations et aux frais de déplacement des étudiants sous sa supervision.

Un **employé du gouvernement fédéral et un professeur auxiliaire d'une institution canadienne** dont les contributions au projet ne relèvent pas du mandat de leur organisation fédérale et ne seront pas réalisées dans les installations ou avec les ressources de l'employeur peut être cochercheur principal ou cocandidat.

Les personnes dont l'établissement d'affiliation principale est associé à une administration autochtone peuvent être cochercheurs principaux, cocandidats ou collaborateurs. Ses dépenses admissibles se limitent à celles qui se rapportent à l'exécution du projet et qui ne relèvent pas du mandat de l'administration autochtone.

Reportez-vous à la section **Admissibilité** de la description du concours.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Chercheuse indépendante / chercheur indépendant

Un **chercheur indépendant**

- exerce des activités de recherche qui ne sont pas sous la direction d'une autre personne; et
- occupe un poste universitaire ou de recherche qui:
  - **commence au plus tard le 3 mars 2026 pour ce concours;**
  - lui permet d'exécuter le projet de recherche proposé, de mener des travaux de recherche de façon autonome pour toute la durée de la période de financement, de superviser des stagiaires (s'il y a lieu) et de publier les résultats de ses recherches; et
  - l'oblige à respecter les politiques de l'établissement relatives à la conduite de la recherche et à la surveillance des stagiaires (s'il y a lieu) et à respecter les conditions d'emploi du personnel rémunéré grâce à une subvention interorganismes.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Chercheurs ou chercheuses en début de carrière

Les chercheurs en début de carrière doivent faire partie de toutes les équipes à titre de membres confirmés.

Un chercheur en début de carrière est défini comme un chercheur qui a obtenu son premier poste dans le domaine de la recherche depuis **cinq ans** ou moins – sans tenir compte de la durée de tout retard en recherche admissible (p. ex. congé de maladie, congé de maternité ou congé parental) – à compter du premier jour du mois au cours duquel le concours a été lancé (1er février 2025 dans le cas du présent concours).

Sachez que :

- « **les postes dans le domaine de la recherche** » sont les postes dont les titulaires disposent de l'autonomie nécessaire pour mener leurs recherches de façon indépendante;
- tous les **congés admissibles** (p. ex. congés de maternité, congés parentaux, congés de maladie ou congés de deuil) sont crédités à raison de deux fois leur durée; et
- les **congés professionnels** (p. ex. formation, congé sabbatique ou congé administratif) ne sont pas crédités.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Participation à plusieurs subventions

Pour garantir que les équipes qui reçoivent une subvention du volet Transformation aient suffisamment de temps à consacrer à leur projet, **une ou un titulaire de subvention ne peut agir à titre de chercheuse principale désignée ou de cochercheuse principale que pour une seule subvention Transformation**. Il est donc recommandé que les personnes limitent leur participation à une seule demande en tant chercheur principal désigné ou cochercheur principal **à l'étape de la lettre d'intention**. Si le nom d'une personne figure à titre de chercheuse principale désignée ou cochercheuse principale dans plus d'une demande, cette personne devra, à l'étape de la demande détaillée, retirer son nom de toutes les demandes sauf une. Après ce retrait, la demande pourrait être retirée du concours si les conditions minimales d'admissibilité de l'équipe ne sont plus remplies.

Une personne qui agit à titre de chercheuse principale désignée ou de cochercheuse principale au sein d'un projet financé par le volet Transformation **doit assumer ce rôle pour toute la durée de la subvention et ne peut modifier ce rôle afin d'être admissible à un autre concours.** Dans l'éventualité où cette personne est retirée d'une subvention en cours, ou qu'elle passe à un rôle de candidate ou de collaboratrice, elle **ne peut pas** agir comme chercheuse principale désignée ni comme cochercheuse principale dans le cadre d'une autre subvention du volet Transformation, **tant que la première subvention n'est pas terminée.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Admissibilité et rôles

Politique sur la RTSAP – NOUVEAUTÉ

Le 16 janvier 2024, le gouvernement du Canada a publié la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes (RTSAP).

Les demandes de subvention qui impliquent la réalisation de recherches et d'activités connexes visant à faire progresser un domaine de recherche en technologies sensibles **ne seront pas financées** si l'une des chercheuses prenant part aux activités financées par la subvention est affilié à une université, à un institut de recherche ou à un laboratoire rattaché à **des organismes militaires ou à des organismes de défense nationale ou de sécurité d'État qui pourraient présenter un risque pour la sécurité nationale du Canada.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d’intention

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d’intention

Collecte d’informations personnelles

Les informations personnelles sont collectées dans le but de gérer les performances du programme.

Les données d’auto-identification recueillies dans le cadre du profil de l'utilisateur ne sont pas partagées avec les évaluateurs et sont limitées au personnel de l’agence sur la base du besoin de savoir.

Veuillez consulter la **politique de collecte de données** pour plus d’informations.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Date limite de présentation de la lettre d'intention

Vous devez avoir soumis un avis d'intention de présenter une demande avant la date limite pour être admissible à la création et à la soumission d'une lettre d'intention de présenter une demande

Date limite de présentation de la lettre d'intention **au FNFR:**

17 juin 2025

Vérifiez les **dates limites internes** auprès du bureau des subventions de recherche de votre institution.

L'administrateur de recherche est responsable pour soumettre votre lettre d'intention avant **20h00 (HE)** à la date limite.

- Les lettres d'intention tardives ne seront pas acceptées.
- Une lettre d'intention ne peut pas être modifiée après que l'administrateur de recherche l'ait soumise.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Informations requises dans le portail Convergence

1. Profils complétés pour au moins cinq participants

Les membres identifiés à l'étape de l'avis d'intention sont tenus à rester dans l'équipe.

Les profils remplis comprennent:

- profil d'admissibilité dûment rempli
- domaines de recherche et mots clés
- déclaration volontaire en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

2. Contenu de la lettre d'intention

Toute l'information fournie dans l'avis d'intention (mise à jour au besoin) ainsi que :

- Collaborateurs (tout changement)
- Évaluateurs (suggestions et exclusions)
- **Budget proposé**
- **EDI dans les pratiques de recherche**
- **EDI dans la conception de la recherche**
- **Soutien aux chercheurs en début de carrière**
- **Documents à l'appui**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Évaluatrices suggérées et exclusions

Au moins 20 évaluateurs suggérés devraient avoir l'expertise nécessaire pour **évaluer et commenter votre proposition et ne doivent pas être en conflits d'intérêt avec des membres de l'équipe**.

Au moins 10 doivent être de l'extérieur du Canada

Vous pouvez également indiquer toute personne qui **ne devrait pas** être sollicitée pour évaluer la proposition dans la section **Exclusion d'évaluateurs**.

Proposez un groupe diversifié d'évaluateurs potentiels:

- Canadiens et internationaux
- En début de carrière et établis
- Des membres de groupes sous-représentés
- Personnes issues d'établissements universitaires et non-universitaires.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Budget proposé

Montants prévus des fonds à dépenser dans chaque catégorie budgétaire (coûts directs et coûts indirects) pour chaque année du projet.

Consulter la section Utilisation de la subvention pour obtenir des informations sur l'éligibilité des coûts directs.

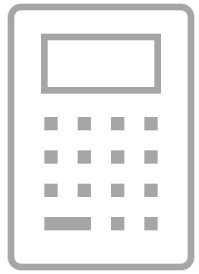

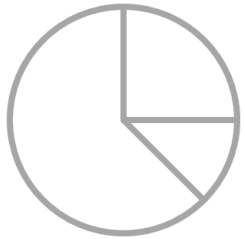

Communiquer avec l'administratrice ou l'administrateur de la recherche de votre établissement pour savoir quel montant prévoir pour **les coûts indirects.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Équité, diversité et inclusion dans les pratiques de recherche

Les candidates et candidats **doivent clairement démontrer l'engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion** au sein de leur équipe de recherche.

Elles et ils doivent expliquer les mesures qu'elles et ils prendront, les résultats escomptés et l'évaluation prévue de chacun des trois éléments clés suivants :

- la composition et le recrutement de l'équipe;
- les possibilités de formation et de perfectionnement;
- l'inclusion.

Les mesures prises doivent permettre **d'éliminer les obstacles et d'offrir des possibilités** d'intégration sérieuses aux personnes de tous les groupes, y compris des quatre groupes désignés (femmes, Autochtones, personnes de minorités visibles et personnes en situation d'handicap).

Ressources

- **Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Soutien aux chercheuses et chercheurs en début de carrière

Comment les chercheurs en début de carrière seront-ils **inclus dans l'équipe et intégrés de manière significative**, y compris les **plans pour soutenir leur leadership et leur développement** tout au long du projet?

Les renseignements personnels concernant un individu ne doivent pas être inclus dans les sections EDI.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Documents à l'appui

Téléversez chacun des documents **séparément, en pièce jointe,** selon les instructions relatives aux pièces jointes.

- **Proposition de recherche** qui doit aborder:
  - Originalité de l'approche
  - Interdisciplinarité
  - Faisabilité
  - Transformation/changement/impact prévu
  - 12 pages maximum si la demande est rédigée en français
- **Références documentaires** (illimité)

Vous devez prévisualiser toutes les pièces jointes pour vous assurer que les documents ont été téléversés correctement et que le contenu est visible.

Le non-respect de la longueur des pages ou du formatage requis peut entraîner le retrait de la candidature.

Pour plus d'informations, consulter le Guide de preparation de la lettre d'intention

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Étape de la demande détaillée

Verrouillé à l’étape de la demande détaillée

- Demande
  - Titre de la demande
  - Langue de la demande
  - Recherche autochtone
- Domaines de recherche
- Mots clés

- Description du projet
  - Grandes lignes du défi
  - Aperçu de l’approche et des changements potentiels
- Équité, diversité et inclusion dans la conception de la recherche

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Exigences de la lettre d'intention

Soumettre la lettre d'intention

Révisez la lettre d'intention pour vous assurer qu'elle est complète. Soumettez-la à partir de la section **Finaliser la demande** dans le portail Convergence en suivant la marche à suivre. Une fois les conditions générales acceptées, l'état de votre lettre d'intention passera à **Reçue par l'administrateur**. Si vous souhaitez **apporter des modifications** à cette étape, vous devez demander à l'administratrice ou à l'administrateur de la recherche de votre établissement de vous retourner la lettre d'intention.

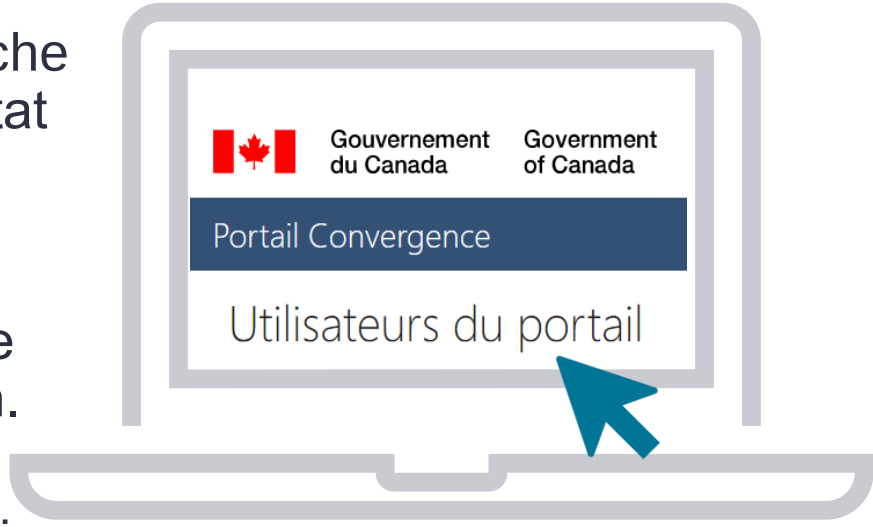

Une fois que l'administratrice ou l'administrateur de la recherche de votre établissement aura approuvé et soumis la lettre d'intention, son état passera à **Reçue par l'organisme**. **Vous ne serez alors plus en mesure de modifier la lettre d'intention.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d’évaluation

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d’évaluation

1. Interdisciplinarité (réussite/échec)
2. Équité, diversité et inclusion dans les pratiques recherche et soutien aux chercheurs et chercheures en début de carrière (réussite/échec)
3. Haut risque (20%)
4. Haut rendement (60%)
5. Faisabilité (20%)

À noter que les critères dans le volet Transformation sont appliqués aux étapes de la lettre d’intention et de la demande détaillée, et que **la pondération des critères change d’une étape à l’autre**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d'évaluation

Interdisciplinarité

Les projets doivent **intégrer des différentes approches disciplinaires** afin d'apporter une perspective nouvelle à l'étude du sujet de la recherche**.**

Les propositions doivent expliquer comment les **perspectives, méthodes et techniques disciplinaires seront intégrées** et démontrer que l'équipe possède **l'expertise requise** pour exécuter l'approche interdisciplinaire.

La proposition doit aussi expliquer **pourquoi le projet doit être réalisé selon une approche interdisciplinaire** et (ou) décrire la valeur ajoutée par cette approche à l'étude du sujet de recherche.

Recherche multidisciplinaire =
juxtaposer, coordonner

Recherche interdisciplinaire =
intégrer, synthétiser

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d'évaluation

Disciplinarités : multi, inter et trans

- **Multidisciplinaire** : regroupement de personnes de disciplines différentes travaillant ensemble, chacune s'appuyant sur ses connaissances disciplinaires.
- **Interdisciplinaire** : intègre les connaissances et les méthodes de différentes disciplines, en utilisant une véritable synthèse d'approches.
- **Transdisciplinaire** : crée une unité de cadres intellectuels au-delà des perspectives disciplinaires.

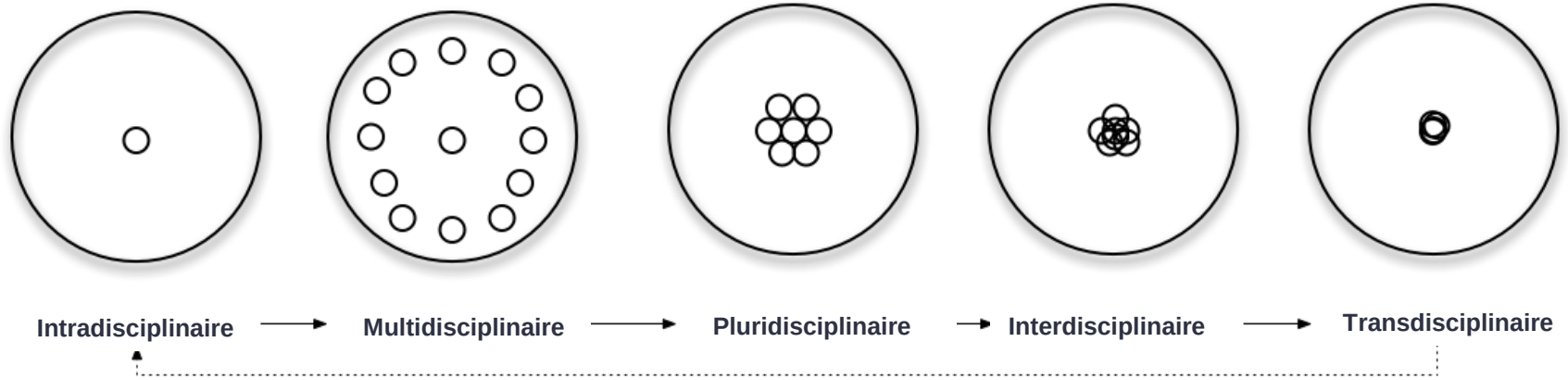

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d’évaluation

Équipes multidisciplinaires versus interdisciplinaires

Équipes multidisciplinaires

chaque membre fonctionne comme une partie d'une chaîne de responsabilité

Membres qui travaillent en silo, par discipline

Équipes interdisciplinaires

Des individus de différents domaines sont attendus à apporter des idées à l'ensemble du projet

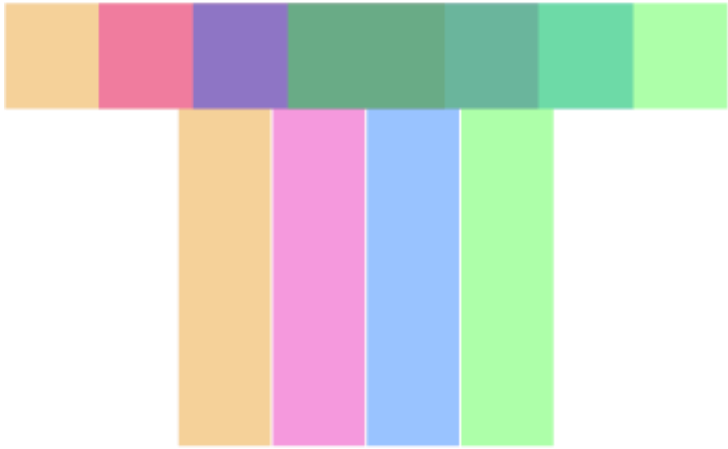

Les membres écoutent et apprennent des autres

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d'évaluation

EDI dans les pratiques de recherche et le soutien aux chercheures et chercheurs en début de carrière

Le critère de **l'EDI dans les pratiques de recherche et le soutien des chercheures et chercheurs en début de carrière** est un élément central du programme FNFR**.**

Les candidats doivent clairement démontrer l'engagement envers l'EDI dans les pratiques de recherche et doivent intégrer les chercheurs et chercheures en début de carrière de façon significative.

Les mesures prises doivent:

- éliminer les obstacles et
- offrir des possibilités d'intégration significatives aux personnes de tous les groupes

Consulter les
Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche du FNFR

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d'évaluation

Haut risque

Dans le cadre du volet Transformation, la notion de **haut risque** fait référence à la **nouveauté de l'approche proposée pour aborder le sujet de la recherche**. Les propositions devront expliquer

- en quoi le projet est **nouveau** et se distingue des méthodes, concepts, informations et techniques les plus récents;
- la façon dont l'approche s'appuie sur **l'expertise et les ressources** à l'échelle du Canada ou à l'échelle internationale et en tire parti;
- ce qui fait que l'approche est « **de premier plan à l'échelle mondiale** » et
- la raison pour laquelle on s'attend à ce que l'approche conduise à un **changement réel**.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d'évaluation

Haut rendement

Pour être transformatrices, les propositions doivent avoir le potentiel d'obtenir un **haut rendement**, c'est-à-dire avoir le potentiel de susciter un **changement ou un impact important et réel**.

Les demandes doivent expliquer le changement ou l'impact susceptible de résulter du projet et son importance.

Les propositions doivent aussi décrire les **principaux changements à court, à moyen et à long terme** qui sont prévus, **les probabilités** de leur réalisation et **les personnes ou aspects qui seront touchés par ces changements.**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d'évaluation

Faisabilité

La faisabilité concerne le plan et la capacité d'exécuter les activités. Elle est évaluée en fonction d'éléments comme :

- le problème ou le sujet visé par la recherche;
- l'approche proposée, notamment l'équité, diversité et inclusion en dans les pratiques de recherche, s'il y a lieu;
- les connaissances, l'expertise et la capacité de l'équipe de recherche;
- le plan et le calendrier de travail;
- la collaboration avec les personnes des Premières Nations, les Inuit et les Métis et leur participation (dans le cas de la recherche autochtone), s'il y a lieu;
- la pertinence de l'environnement de recherche (c.-à-d. l'accès à l'infrastructure requise); et
- les plans de gestion.

Pour plus d'informations sur les critères veuillez consulter les **grilles d'évaluation**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Critères d’évaluation

Faisabilité

La **définition de la recherche autochtone**, telle que définie par le CRSH, ne se limite plus aux peuples, individus ou communautés autochtones dans le contexte nord-américain.

Cette mise à jour est reflétée dans la grille d’évaluation.

Pour plus d'informations sur les critères, veuillez consulter les Lignes directrices du CRSH pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone.

Recherche réalisée dans n’importe quel domaine ou discipline qui est menée « par et avec » des communautés, des sociétés ou des personnes ***des Premières Nations, des peuples inuit ou métis ou d’autres nations autochtones*** *et qui les concerne et repose sur leur sagesse, leurs cultures, leurs expériences ou leurs systèmes de connaissances exprimés dans des formes dynamiques, passées et actuelles. La recherche autochtone peut englober les dimensions intellectuelles, physiques, émotionnelles et (ou) spirituelles du savoir de manière à créer des liens créatifs entre les personnes, les endroits et l’environnement naturel.*

Source: Définition des termes du CRSH

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Processus d’évaluation

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Survol du processus d'évaluation

Avis d'intention

Utilisation interne

Pour aider le personnel à identifier les évaluateurs

Lettre d'intention

Comité d'évaluation multidisciplinaire/ multisectoriel

Accent sur l'idée

EDI-PR/CDC	r/e
Interdisciplinarité	r/e
Haut risque	20%
Haut rendement	60%
Faisabilité	20%

Les lettres les mieux cotées sont invitées

Demande détaillée

Évaluateurs experts

Résumé consensuel

Comité d'évaluation multidisciplinaire/ multisectoriel

Accent sur la faisabilité

EDI-PR/CDC	r/e
Interdisciplinarité	r/e
Haut risque	25%
Haut rendement	25%
Faisabilité	50%

Les demandes les mieux cotées sont invitées (12 au maximum)

Jury
Évaluation générale

Demandes recommandées aux fins de financement

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Processus d’évaluation

Grilles d’évaluation

Les critères de haut risque, de haut rendement et de faisabilité sont évalués sur une échelle à sept points.

Exceptionnel	Excellent	**Très bon**	Bon	**Acceptable**	Inférieur	**Faible**

Pour de plus amples informations sur les critères, se référer aux **grilles d’évaluation**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Politique sur la RTSAP – Nouveau en 2026

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

POLITIQUE SUR LA RTSAP *NOUVELLE*

- Le 16 Janvier 2024, le gouvernement fédéral a publié la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes (RTSAP).
- Le Politique s'appuie sur deux listes qui doivent être utilisées conjointement : des domaines de recherche en technologies sensibles (DRTS) et des organisations de recherche nommées (ORN).
- Les demandes de subventions qui impliquent des projets visant à faire progresser un domaine de recherche en technologies sensibles ne seront pas financées si l'un(e) des chercheur(e)s participant aux activités financées par la subvention est affilié(e) à ou reçoit du financement ou une contribution en nature d'une université, d'un institute de recherche ou d'un laboratoire rattaché à des organisations militaires, de défense nationale ou de sécurité d'État qui pourraient présenter un risque pour la sécurité nationale du Canada.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

POLITIQUE SUR LA RTSAP *NOUVELLE*

- Dans le formulaire de demande, il sera demandé aux candidats et candidates si la subvention de recherche proposée vise à faire progresser un DRTS. **Si ce n'est pas le cas, aucune autre action n'est requise.**
- Si tel est le cas, les candidats et les autres personnes ayant un rôle défini (c'est-à-dire les cochercheuses principales et cochercheurs principaux, les cocandidates et cocandidats, et les collaborateurs et collaboratrices) doivent remplir des formulaires d'attestation, disponibles via un lien dans le formulaire de demande, pour certifier qu'elles ou ils ne sont pas actuellement affiliés à une ORN.
- Les personnes ayant un rôle défini doivent fournir les formulaires d'attestation remplis à la candidate qui doit les enregistrer sous forme de fichier PDF unique et le télécharger dans le module « Attestation relative à la RTSAP du formulaire de demande ».
- Pour les demandes visant à faire progresser un DRTS, l'inclusion de formulaires d'attestation complétés est une condition d'admissibilité. Toutefois, le fait qu'une demande vise ou non à faire progresser un DRTS **n'aura pas** d'incidence sur l'évaluation du mérite.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

POLITIQUE SUR LA RTSAP *NOUVELLE*

- Si une demande visant à faire progresser un DRTS est accordée, tout ajout de participant avec des rôles définis après l'octroi de la subvention devra être accompagné de formulaires d'attestation dûment remplis.
- Les détentrices de subvention doivent également informer le CRSH si la nature de leur recherche évolue de telle sorte que les activités soutenues par la subvention visent à faire progresser un DRTS. Les détenteurs et détentrices de subventions ne peuvent entreprendre ces nouvelles activités de recherche avant d'avoir obtenu l'approbation de l'organisme subventionnaire approprié.
- Pour plus d'informations : Orientations des trois organismes concernant la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes - Sécurité de la recherche (nserc-crsng.gc.ca)
- Questions liées à la RTSAP: **Researchsecurity-securiterecherche@sshrc-crsh.gc.ca**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Informations pour les administrateurs et administratrices de la recherche

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Informations pour les administratrices et administrateurs de la recherche

Rôle de l'administrateur de la recherche

Les administrateurs de la recherche peuvent, dans le **Portail Convergence** :

- **visualiser** les avis d'intention, les lettres d'intention et les demandes détaillées des chercheurs principaux désignés de leur institution (expirés, en cours et soumis);
- **retourner** au chercheurs principaux désignés les avis d'intentions, les lettres d'intentions et les demandes détaillées soumis;
- **soumettre** les avis d'intention, les lettres d'intention et les demandes détaillées soumis à l'organisme.
- soumettent leurs demandes d'essai en mentionnant ZZZ-INTERNAL TESTING ENVIRONMENT en tant qu'organisation au stade de la lettre d'intention

Avant de soumettre à l'organisme, **l'administrateur de la recherche sera demandé de confirmer** :

- que les **participants** répondent aux critères d'admissibilité;
- que le **projet de recherche proposé** réponde aux critères d'admissibilité.

Les administrateurs et administratrices sont responsables de soumettre les avis et les lettres d'intention et les demandes détaillées à l'organisme.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Informations pour les administrateurs et administratrices de la recherche

Rôle de l’administrateur de la recherche

En transmettant la demande, l’administrateur de la recherche certifie également, au nom de l'institution, que le chercheur principal désigné :

est affilié à l'institution ou à l'organisation (ou va l’être);

dispose du temps et des ressources nécessaires pour mener à bien l'activité;

enverra un courriel à **NFRF-FNFR@chairs-chaires.gc.ca** pour l'informer de tout changement pendant la durée de la subvention, y compris les changements dans la composition de l’équipe, tels que l'ajout de nouveaux cochercheurs principaux, cocandidats ou collaborateurs.

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Informations pour les administrateurs et administratrices de la recherche

Rôle de l’administrateur de la recherche

Les administrateurs peuvent utiliser le bouton "**Administrateur de recherche**" pour accéder aux demandes de leur établissement.

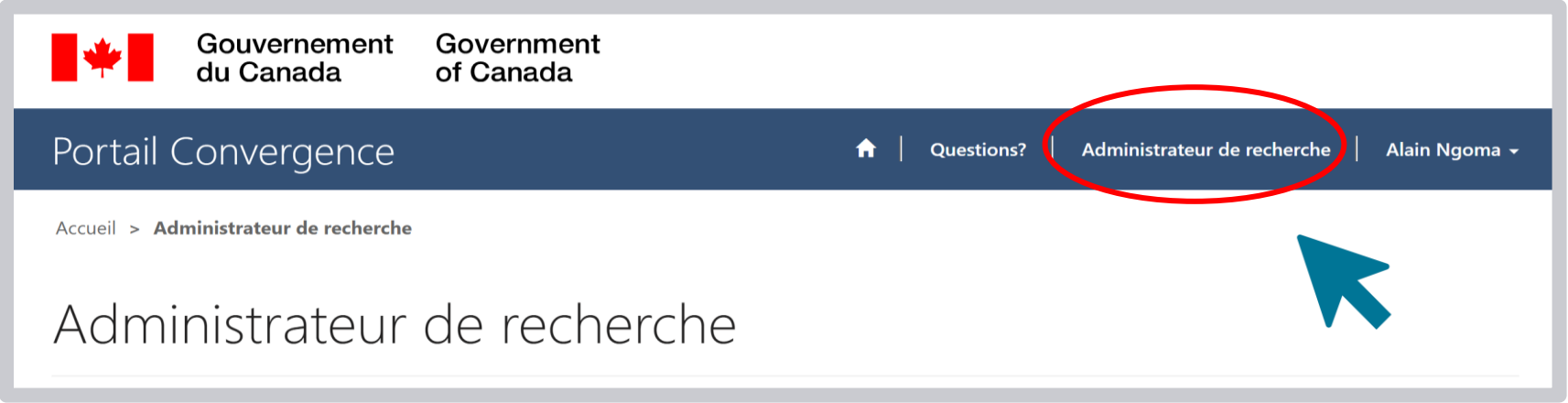

Si vous êtes un administrateur de recherche et que vous ne voyez pas le bouton, veuillez contacter **soutienweb@chairs-chaires.gc.ca**

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Ressources et questions

Transformation 2026

IRSC CIHR CRSNG NSERC CRSH SSHRC

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Ressources et questions

Ressources

Questions concernant le programme :

NFRF-FNFR@chairs-chaires.gc.ca

Questions concernant le portail Convergence :

soutienweb@chairs-chaires.gc.ca

613-995-4273

Liens du programme :

Site web NFRF

Guide sur l'EDI

Aperçu du concours

Guide de la lettre d'intention

Manuel de l'évaluateur

Grilles d'évaluation

Foire aux questions (FAQ)

Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New Frontiers in Research Fund

Ressources et questions

Questions